



[Suivi du financement du dispositif national de surveillance de la qualité de l'air sur la période 2013-2016](#)

Type de documents

Rapport ou Note stratégique

Référentiel technique national

Non

Année programme

2018

Auteurs

R. Maillard

Nom de l'organisme

LNE

Catégorie

[Pilotage et suivi du dispositif](#)

Mots clés

Thématique

[Suivi financier du dispositif](#)

L'article 27 de l'arrêté du 19 avril 2017 relatif au dispositif national de surveillance de la qualité de l'[air ambiant](#) dispose que le LCSQA effectue le suivi du coût total du dispositif national de surveillance de la qualité de l'air. Dans ce cadre, ce rapport analyse les évolutions budgétaires du dispositif depuis 2013.

Le financement total du dispositif national de surveillance de la qualité de l'air s'élève en 2016 à 71,1 M€ (Tableau 1). Le financement du dispositif présente une hausse de 5,6% sur la période 2013-2016. En 2016, l'Etat finance le dispositif national de surveillance de la qualité de l'air par des subventions à hauteur de 33,2% et par des moindres recettes fiscales via la taxe générale sur les activités polluantes ([TGAP](#)) à hauteur de 39,1%.

Le financement des [AASQA](#) représente 90,7% du financement total de la surveillance de la qualité de l'air en moyenne sur la période 2013-2016 et est en augmentation depuis 2013 (9 %). Néanmoins, cette augmentation tend à ralentir depuis 2015.

Le financement du LCSQA représente 8,8% du total en moyenne sur la période 2013-2016 et est en baisse depuis 2013 (-25%) avec une accélération de la tendance à la baisse.

Le financement de la mise en œuvre opérationnelle du système Prev'Air est de 345 k€ en moyenne sur la période 2013-2016 et représente 0,5% du financement total de la surveillance de la qualité de l'air entre 2013 et 2016.

En France, la surveillance de la qualité de l'air est obligatoire depuis 1996.

Le ministère en charge de l'environnement définit la réglementation relative à la surveillance des polluants atmosphériques et est responsable de la coordination de la surveillance des polluants réglementés dans l'air. Il publie chaque année le bilan national de la qualité de l'air.

Le Plan National de Surveillance de la Qualité de l'[Air ambiant](#) (PNSQA) définit les orientations organisationnelles, techniques et financières du dispositif national de surveillance de la qualité de l'air sur la période 2016-2021.

Les missions confiées par l'Etat aux trois acteurs du dispositif national de surveillance sont définies

dans le code de l'environnement et dans l'arrêté du 19 avril 2017 relatif au dispositif national de surveillance de la qualité de l'air. Ces acteurs sont :

- le Laboratoire Central de Surveillance de la Qualité de l'Air (LCSQA)
- les 18 Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air ([AASQA](#))
- le consortium Prev'Air

Documents

[Suivi du financement du dispositif national de surveillance de la qualité de l'air sur la période 2013-2016](#)

Source URL:

<https://www.lcsqa.org/rapport/suivi-du-financement-du-dispositif-national-de-surveillance-de-la-qualite-de-lair-sur-la>